



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2021

Stagiaires à plein temps : un retour en arrière inacceptable !

Dans le cadre de la réforme de la formation et des concours de l'enseignement, imposée à marche forcée depuis cette rentrée, le ministère a annoncé, dans un projet de décret au Comité Technique Ministériel, que les enseignant·es stagiaires lauréat·es du concours après leur année de M2 seraient en service à plein temps avec très peu de formations.

La réforme de la formation des enseignant·es déplace le concours en M2, année lors de laquelle aura également lieu un stage (soit un stage Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée dit SOPA, soit un stage sous statut de contractuel·le alternant·e à tiers temps). Le ministère semble considérer ce stage comme suffisant pour, après l'obtention du concours, exercer à temps plein en tant que fonctionnaire stagiaire si le-la stagiaire a suivi un master MEEF. Cela lui sert surtout à faire des économies de postes (un·e futur·e fonctionnaire stagiaire effectuera le service de deux actuel·les fonctionnaires stagiaires). Ce stage à plein temps était déjà la situation des lauréat·es des concours entre 2010 et 2013. Le constat était sans appel durant ces 3 années: un grand nombre de démissions dues à une entrée dans le métier particulièrement difficile. Une mobilisation importante, autour du collectif "stagiaires impossibles", à laquelle avait largement pris part SUD éducation, avait permis un retour à une quotité horaire acceptable pour les stagiaires.

Selon SUD éducation, l'entrée dans le métier doit impérativement se faire progressivement pour qu'elle soit réussie. Ce stage à plein temps semble indiquer que le métier s'apprend uniquement "sur le tas" selon une autorité et des compétences « naturelles ».

Le projet du ministère qui tendait à revaloriser et à rendre attractif le master MEEF pour devenir enseignant·e est fortement mis à mal! Il y a en effet fort à parier qu'il va devenir plus populaire de faire un master non

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



MEEF que MEEF car dans ce cas, le·la stagiaire aura un service à mi-temps et une formation sur le reste du temps...

Dans le même temps, le ministère a annoncé une prime annuelle de 1200€ : touchée en totalité pour les fonctionnaires stagiaires issu·es d'un master MEEF, au prorata de leur temps de service pour les autres... Serait-ce pour mieux faire passer la pilule à ces stagiaires à plein temps avec formation ?

Pour SUD éducation, cette prime est une fausse réponse pour les collègues entrants dans le métier qui ont besoin, comme tous·tes les personnels de l'Éducation nationale, d'une véritable revalorisation salariale et de meilleures conditions de travail.

SUD éducation dénonce cette annonce de stage à plein temps qui s'inscrit dans la droite ligne de la formation en alternance en M2. SUD éducation revendique toujours le retour à un concours à bac +3, suivi de deux années de formations rémunérées validées par un Master et avec une entrée progressive dans le métier.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

